

**Conseil d'administration
Séance du 28 juin 2019**

**Délibération n° 06-2019
Compte administratif 2018**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg.

DELIBERATION

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Décide d'adopter le compte administratif de l'exercice 2018 qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE		
chapitre	libellé	CA 2018
011	charges à caractère général	919 908,55
012	charges de personnel et frais assimilés	4 074 215,85
65	autres charges de gestion courante	34 853,10
66	charges financières	-
67	charges exceptionnelles	19 977,60
68	dotations aux provisions	-
022	dépenses imprévues	
total des dépenses réelles de fonctionnement		5 048 955,10
023	virement à la section d'investissement	-
042	opération d'ordre entre sections	126 348,43
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement	-
total des dépenses d'ordre de fonctionnement		126 348,43
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		
total		5 175 303,53

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE		
chapitre	libellé	CA 2018
013	atténuations de charges	-
70	ventes de produits et prestations	341 905,98
73	produits issus de la fiscalité	3 017,84
74	dotations, subventions et autres participations	4 801 046,10
75	autres produits de gestion courante	10 750,00
76	produits financiers	-
77	produits exceptionnels	20 101,01
78	reprises sur provisions	-
total des recettes réelles de fonctionnement		5 176 820,93
042	opération d'ordre entre sections	
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement	
total des recettes d'ordre de fonctionnement		
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		
total		5 176 820,93

SECTION D'INVESTISSEMENT


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE	
DEPENSES	CA 2018
Opérations réelles	
Dépenses financières	
20 Dépenses d'équipement - immobilisations incorporelles	2 842,39
21 Dépenses d'équipement - immobilisations corporelles	67 254,08
Total des opérations réelles	70 096,47
Total des restes à réaliser au 31/12	29 220,00
Opérations d'ordre	
1391 Reprise des subventions au compte de résultat	
040 Opérations d'ordre entre sections	
Total des opérations d'ordre	
Total des dépenses	99 316,47
001 Déficit d'investissement reporté	
Total réalisation + report	99 316,47
RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE	
RECETTES	CA 2018
Opérations réelles	
13 Subventions d'équipement reçues	-
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	
Total des opérations réelles	-
Opérations d'ordre	
021 Virement de la section d'exploitation	-
040 Amortissements	126 348,43
Total des opérations d'ordre	126 348,43
001 Solde d'exécution reporté	
Total des recettes	126 348,43

Autorise le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice : 24
Présents : 15
Votants : 21
Vote : à l'unanimité des voix

école
supérieure
d'arts &
médias
de Caen/
Cherbourg®

Le Président,


Marc Pottier